

vérification, qui, de simple exercice de comptabilité devrait devenir davantage une vérification de programme; enfin, un examen détaillé du rôle et de l'utilité des bureaux nationaux (comme bon nombre d'entre vous le savent, le Canada a jusqu'à présent refusé d'avoir un bureau national, car il n'est pas convaincu que ces bureaux jouent un rôle significatif qui justifie les frais qu'ils occasionnent).

J'aimerais également dire quelques mots à propos des partenariats. Comme je l'ai indiqué précédemment, étant donné que les ressources continuent d'être rares, tant dans nos économies nationales que dans nos organisations internationales, nous ne pouvons tout simplement pas nous permettre de faire double emploi. Nous devons plutôt chercher à établir des liens de coopération avec d'autres organisations qui exercent leurs activités dans l'hémisphère dans des domaines semblables. Parmi celles-ci figurent les organismes des Nations Unies, la Banque interaméricaine de développement, la Banque mondiale, et même des partenaires plus éloignés comme la Communauté européenne et la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, toutes organisations qui ont des expériences significatives à partager ou qui pourraient tirer profit de notre expérience.

De plus, il n'est pas nécessaire que nous limitions nos partenariats aux organisations gouvernementales ou politiques. Bien d'autres organisations multilatérales entretiennent des liens de coopération avec des organisations non gouvernementales [ONG]. Les ONG qui jouissent d'un statut consultatif aux Nations Unies et au Conseil de l'Europe, par exemple, servent non seulement de réservoir de connaissances spécialisées et d'idées nouvelles, mais aussi de mécanisme de diffusion, auprès d'un public plus large, de l'information sur l'organisation en question. Le Canada croit que les ONG pourraient, de la même façon, jouer un rôle utile au sein de l'OEA, et c'est pour cette raison que nous avons demandé au Comité des affaires juridiques et politiques d'envisager, au cours de l'année qui vient, la possibilité que l'OEA accorde un statut consultatif aux ONG.

Enfin, je voudrais insister sur l'importance que j'accorde au Sommet des Amériques. Je pense que nous devons remercier le président Clinton de nous avoir tous invités à Miami en décembre et de donner ainsi l'occasion à nos chefs de gouvernement d'évaluer nos préoccupations communes et de s'entendre sur certains objectifs politiques et économiques, à l'aube du XXI^e siècle.

Le Canada croit - comme nous le croyons tous ici, je pense - que l'OEA doit jouer un rôle capital au Sommet. Puisqu'il s'agit de la principale tribune politique de la région, il est essentiel que l'OEA participe tant à l'élaboration du programme du Sommet qu'à la mise en application et au suivi de ses recommandations.